



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

ER

Date de l'annonce publique de la séance:
08.12.2009

Date de la convocation des conseillers :
08.12.2009

point de l'ordre du jour no:
04/03

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 18 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Roller, Knaff., Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Budget : motion «procédures budgétaires »

Vu la motion présentée par Monsieur le conseiller Daniel Codello, à savoir :

« Le Conseil Communal;

- Rappelant les discussions budgétaires des exercices 2007, 2008 et 2009 ;
- Tenant compte de l'importance de la transparence et du dialogue dans le cadre de l'élaboration de la proposition budgétaire ;
- Rappelant la volonté de la revalorisation des commissions consultatives communales ;

invite le Collège des Bourgmestre et Echevins

à charger officiellement la commission consultative des finances avec l'élaboration d'une proposition de procédure et d'un calendrier budgétaires applicables à partir de l'exercice 2011, à soumettre pour approbation au conseil communal. »

Après discussion ;

approuvé à l'unanimité

la motion précitée.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18.12.2009.

Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,